



Des agents en batterie

Depuis janvier, les agents du service courrier à Cruveilhier peuvent désormais « profiter » du nouveau mobilier ; mobilier validé par la Direction qui n'aura, bien sûr, pas à être installée dans ces box où la communication est désormais impossible avec les collègues puisqu'une fois assis devant ses écrans, l'agent ne peut voir ni à droite, ni devant, ni à gauche. La seule lumière dont il pourra bénéficier c'est celle qui viendra du plafond mais sur laquelle il ne pourra agir puisqu'elle est pilotée par le gestionnaire de site. C'est donc open-space et box un savoureux mélange pour élever un burn-out parmi les agents ; on est loin des conditions de travail optimales promises !



Déontologie un jour, déontologie toujours...

Le 5 janvier dernier, Médiapart révélait que notre ex-DG et notre ex-Ministre des comptes publics avaient aidé le PSG à se soustraire à ses obligations fiscales pour un montant estimé entre 67 et 224 millions d'euros. Quand un agent est obligé de se retirer d'un dossier dont il connaît les protagonistes pour éviter de mettre en jeu sa propre neutralité, ici aucun souci ! Depuis quand jouer contre son pays est devenu tolérable ? Les agents qui ont commis une faute et qui ont été ou qui seront sanctionnés pour des manquements à la déontologie apprécieront car il n'est à pas douter que les sommes éventuellement détournées représentaient un manque à gagner plus important !



Le retour du serpent de mer : la rémunération au mérite

Le Ministre de la Fonction publique, en réponse aux OS sur la revalorisation du point d'indice, a remis en avant la rémunération au mérite. La « désmicardisation » annoncé par le Premier Ministre ne peut passer par la casse des catégories et de leurs grilles respectives. Faut-il rappeler que les fonctionnaires ne perçoivent pas un salaire mais un traitement pour service fait. Il n'y a aucune notion de productivité ou rentabilité.

Rédaction : Lydie Peyrichout
FO DGFIP 87, 31 rue montmailler 87043 LIMOGES Cedex
facebook.com/groups/fodgfip87

Faut-il rappeler que le traitement se justifie par la nécessité d'un service public neutre, où chaque citoyen est traité de la même manière ?

Tu casses, tu ré pares

Notre Premier Ministre a affirmé que celui qui casse, répare. Mais qu'en est-il quand sa propre formation politique a détruit les services publics : enseignement, hôpital, Finances Publiques, ... Est-il prévu que le Gouvernement répare ? Que le Gouvernement recrute massivement les fonctionnaires nécessaires à l'exécution des missions ? Avec les dernières annonces de Bruno Lemaire, la réparation risque de se faire attendre...



Huissiers des Finances publiques, une espèce en voie de disparition

Parce qu'ils sont des cibles potentielles comme le sont tous les agents des finances publiques dits itinérants, la DG a décidé que, pour mieux les protéger, il valait mieux qu'ils réduisent les contacts avec les usagers. Si FO DGFIP 87 ne peut que souligner la volonté de protection des agents, on ne peut cautionner cette rupture de contact avec des usagers parmi les plus fragiles, qui ont parfois rompu tout lien avec l'Administration. C'est donc un nouveau frein dans l'exécution des missions de recouvrement avec l'arrêt de la recherche de renseignements au plus près du terrain ! De quoi, rendre la DGFIP toujours moins efficace pour transférer la mission de recouvrement aux huissiers de justice privés !

